

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le rapport à la mi-stage

Rappel :

Le Rapport à la mi-stage permet au stagiaire de faire le point sur le déroulement des premières semaines de stage (apprentissage, atteinte des objectifs et réajustements pour la poursuite des activités, s'il y a lieu).

L'évaluation à la mi-stage se fait vers la 8^e semaine pour les stages-bloc et vers la mi-décembre pour les stages-année.

Son contenu (5 à 10 pages)

1. Le stage devrait vous permettre d'acquérir des connaissances de l'organisme concernant son mandat, ses buts, sa clientèle, sa structure, la (les) législation(s) qui l'encadrent, ses politiques, ses procédures, sa place dans le réseau, etc... Comment cette première partie du stage a-t-elle enrichi vos connaissances face à ce milieu ? En d'autres termes, qu'avez-vous appris?
2. Les activités et les tâches que vous avez réalisées en stage vous ont certes permis de faire des apprentissages. Nous vous demandons de faire une auto-critique globale de ce que vous avez appris au niveau des **habiletés professionnelles** et du **développement personnel et professionnel** en vous référant à votre contrat pédagogique.

Faire ressortir les obstacles que vous avez rencontrés, les gains ou bénéfices que vous en retirez.
3. A) Qu'est-ce que vous devriez modifier ou améliorer pour atteindre vos objectifs? Soyez précis.

B) Qu'est-ce que le milieu de stage devrait modifier ou améliorer pour que vous puissiez atteindre vos objectifs? Soyez précis.
4. Êtes-vous satisfait du déroulement et de ce que vous avez accompli dans cette première partie de votre stage? Pourquoi?